Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 035-213503063-20260427-CCAS20260106-DE

Conseil d'Administration du lundi 27 avril 2026.
Délibération n°2026/01/06

Objet : 7. FINANCES LOCALES - 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES : **Budget primitif 2026**

Après avoir entendu l'exposé de Madame Elisabeth LE PAPE,

Il est précisé que le budget a été établi en conformité avec la nomenclature M57 et qu'une subvention du budget principal communal au budget C.C.A.S est prévue à hauteur de 8 165.42 euros maximum.

Considérant que le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2026 est soumis au vote par chapitre et par nature ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

❖ **D'ADOPTER** le budget primitif comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**Budget primitif 2026**
011 : Charges à caractère générales	6 540.00 €
012 : Charges de personnel & frais assimilés	147.00 €
65 : Autres charges de gestion courante	3 000.00 €
TOTAL	**9 687.00 €**
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**Budget Primitif 2026**
002 : Excédent antérieur reporté	721 .58 €
70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	800.00 €
74 : Dotations, subventions et participations	8 165.42€
TOTAL	**9 687.00 €**

Vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture le 05/05/2026
Publié le 05/05/2026

Pour extrait conforme
Le Président,
Jean-Francis RICHEUX

MAIRIE de SAINT-PERE-MARC-EN-POULET
35 (Ille-et-Vilaine)

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 035-213503063-20260427-CCAS20260106-DE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNE DE ST PERE MARC EN POULET

Séance du lundi 27 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept du mois d'avril à dix-huit heures trente-quatre le Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE de Saint-Père-Marc-en-Poulet, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Francis RICHEUX, Président, en vertu des articles R123-16 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Membres en exercice : 13
Présents : 13
Pouvoir : 0
Nombre d'absents excusés : 0
Nombre d'absents non excusés : 0

Date de convocation et d'affichage : 20 avril 2026

Etaient présents : Mme Roseline ABALEA, Mme Marie-Renée COURTILLÉ, M. Patrick HERVÉ, Mme Béatrice HUARD, Mme Nicole KERISIT, Mme Elisabeth LE PAPE, Mme Nathalie LECUMBERRY, Mme Marcelle LOHOU, M. Thierry NUSS, M. Jean-Roger PLANÇON, M. Jean-Francis RICHEUX, Mme Marie-Madeleine RIGAUD, Mme Karine THOMAZEAU-CHESNOT

Absents excusés ayant donné pouvoir : NÉANT

Absents excusés : NÉANT

Absents non excusés : NÉANT

La séance a été déclarée ouverte à 18h34.

Mme Marie-Renée COURTILLÉ a été nommée secrétaire de séance.